

Condamné à 5 ans en 2009 et toujours incarcéré, un quinquagénaire écope d'une mesure thérapeutique

Le satyre reste encore en prison

« ANNE REY-MERMET

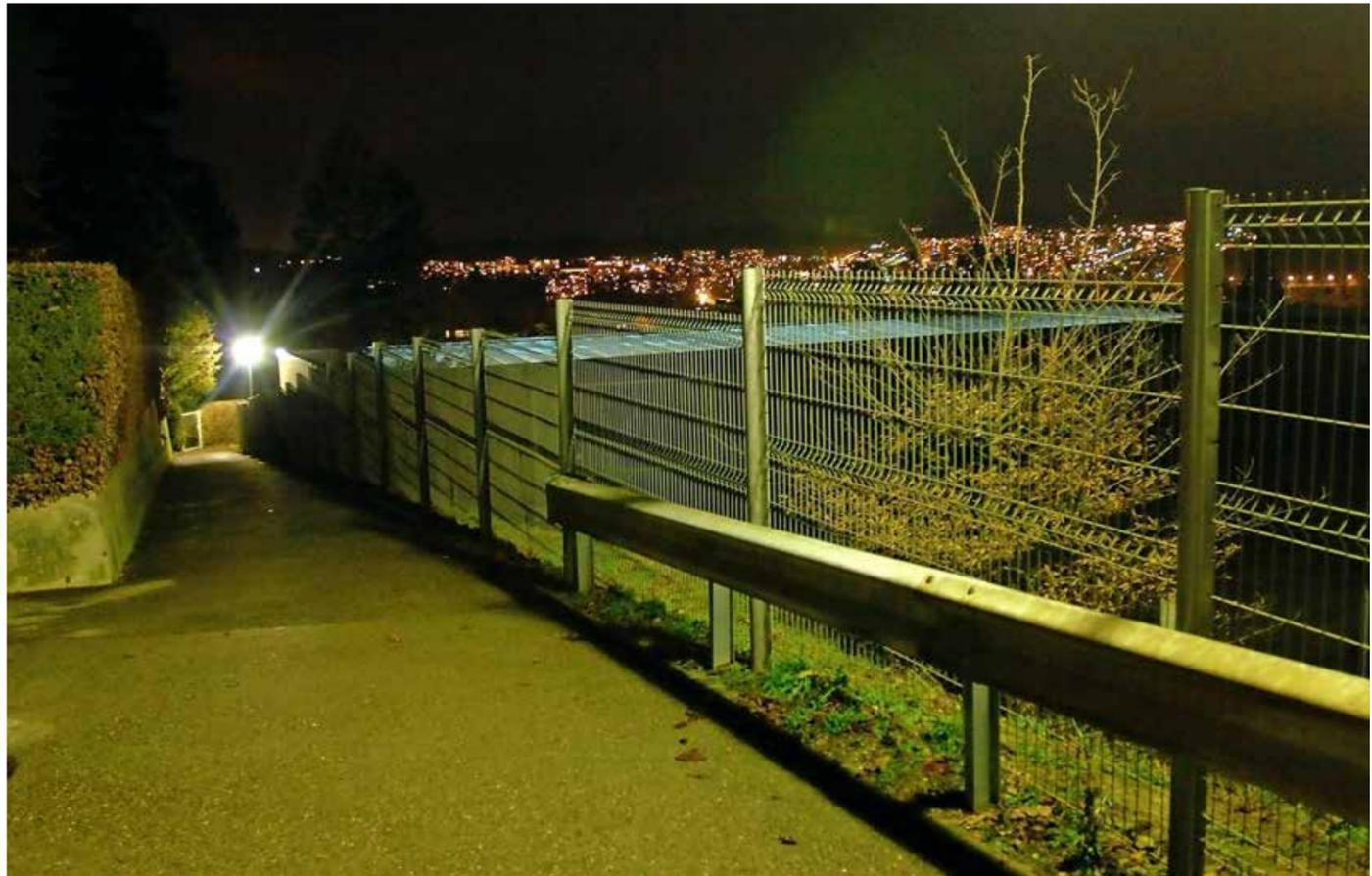
Justice » L'homme qui s'est assis face aux juges du Tribunal de la Sarine hier matin a déjà été reconnu coupable, il a déjà purgé sa peine, mais il est toujours incarcéré. Le quinquagénaire fribourgeois a été condamné en février 2009 à cinq ans de prison et à un traitement institutionnel en milieu fermé pour actes d'ordre sexuel avec des enfants, contrainte sexuelle et tentative de viol.

L'homme a été reconnu coupable de l'agression d'une petite fille de 10 ans, en janvier 2008, au chemin de l'Observatoire à Fribourg. Il l'avait attirée dans un coin sombre et lui a fait subir des attouchements, mais les cris de la fillette avaient attiré des passants qui avaient fait fuir l'agresseur. Si l'homme, baptisé à l'époque le satyre du Guintzet, est de retour devant la justice, c'est parce que le Service de l'application des sanctions pénales et des prisons (SASPP) demande que soit prononcé son internement.

Le Fribourgeois, déjà condamné pour divers délits avant 2009 dont un viol, présente-t-il un risque? Le Tribunal pénal de la Sarine a décidé d'astreindre l'homme à un traitement dans un milieu fermé, soit une mesure thérapeutique, et n'a donc pas suivi la demande d'internement. Le dernier expert-psychiatre consulté, le Dr Delacrausaz, a recommandé un traitement pharmacologique, condition nécessaire pour pouvoir ensuite entamer un traitement psychothérapeutique. «Il s'agit d'un nouveau moyen de preuve, le tribunal doit en tenir compte», a relevé le juge José Rodriguez, président du tribunal, lors de la lecture du verdict. Le traitement en milieu fermé s'impose compte tenu du risque de récurrence élevé noté par l'expert-psychiatre.

Impulsivité et émotivité

Le quinquagénaire a admis les faits, mais assure toujours qu'il n'aurait pas violé la petite fille.



En janvier 2008, l'homme avait agressé une petite fille de 10 ans au chemin de l'Observatoire, au Guintzet. Alain Wicht-archives

Il avait d'ailleurs contesté la condamnation pour tentative de viol, mais les juges du Tribunal cantonal (TC) avaient rejeté son recours en septembre 2010.

Le Dr Delacrausaz, appelé comme témoin à l'audience d'hier, a cependant rappelé que les médecins n'avaient pas retenu la pédophilie. Tous ceux qui s'en prennent à des enfants ne sont pas forcément des pédophiles, a-t-il rappelé. Le directeur du Centre d'expertise psychiatrique du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a expliqué qu'un traitement pharmacologique était nécessaire pour faire baisser l'impulsivité et l'intensité émotionnelle du quinquagénaire avant de pouvoir entamer un traitement

«Pour que le traitement ait une chance de succès, il faut que vous preniez vos médicaments»

José Rodriguez

psychothérapeutique. A l'heure actuelle, le psychiatre estime que le risque de récurrence est élevé pour toutes sortes d'actes illicites.

L'homme, visiblement remonté contre «le système», souffre de trouble du déficit de l'attention et de troubles de la personnalité. «Accepteriez-vous de prendre les médicaments préconisés par l'expert-psychiatre?», l'a interrogé le juge José Rodriguez. «Je suis contre tout ce qui est chimique. Je ne sais pas si je serais d'accord de les prendre, ça dépend de l'effet que ça aura sur moi», a-t-il répondu.

Dans son réquisitoire, la procureure Yvonne Gendre a rappelé que le Fribourgeois s'était

rendu coupable d'actes très graves et a précisé que le SASPP estimait qu'une mesure thérapeutique était vouée à l'échec, ce qui justifie la demande d'internement, la seule à même d'assurer une réelle diminution du risque de récurrence.

A Curabilis?

Avocat de la défense, M^e Dominique Morard, a rendu le tribunal attentif au fait que son client n'avait pas bénéficié d'un traitement adapté durant son incarcération. «Ce n'est que depuis la mi-mai 2014 que mon client bénéficie d'une prise en charge avec un psychologue et un psychiatre. Mais la mesure a été levée par le SASPP en avril 2015, en raison de son échec,

alors que ça n'avait commencé que depuis un an à peine», a déploré l'avocat.

Après avoir lu le verdict, le président du tribunal a mis en garde le quinquagénaire. «Le tribunal a suivi l'avis du Dr Delacrausaz, pour que ça ait une chance de succès, il faut que vous preniez vos médicaments», a souligné José Rodriguez, avertissant le Fribourgeois que, dans le cas contraire, il se retrouverait de nouveau devant les juges qui pourraient reconsidérer l'internement.

Le tribunal a recommandé que l'homme soit admis à Curabilis, l'établissement de mesures fermées situé à Genève, ou dans toute autre institution adaptée. »

Succès pour le festival Altitudes

Culture » La 7^e édition du festival Altitudes, qui a pour cadre l'ancienne chartreuse de la Part-Dieu et la ville de Bulle, s'est terminée dimanche sur un succès. Les expositions et les spectacles ont attiré «entre 6500 et 7000 spectateurs, dont 1500 entrées payantes», communiquent les organisateurs. Ces derniers se disent confortés dans leur choix d'une programmation originale, qui laisse une large place aux projets conçus pour Altitudes. La fréquentation est en effet en hausse et de nombreuses représentations ont affiché complet.

Le budget de 200 000 francs devrait être couvert. Après deux éditions successives, la prochaine édition aura lieu en juin 2020, avec une nouvelle thématique. » SZ

Electrobroc enrichit son programme

Broc » Le centre d'informations de Groupe E étoffe son offre pour les visiteurs.

«Certaines LED scintillent. C'est imperceptible, mais pour les personnes sensibles, c'est la migraine assurée au bout de deux ou trois heures d'exposition. Il y a cependant une astuce pour dépister ces LED: votre smartphone. Sa caméra est elle aussi sensible à ce scintillement et permet de le visualiser», glissait hier devant la presse Jean-Pierre Chappuis.

Le responsable médiation de Groupe E présentait les deux nouveautés – conçues avec les agences inScience et Kläffiger – qu'Electrobroc propose désormais au public. Un investissement global de 230 000 francs environ, destiné à apporter une touche pratique et ludique aux

informations que le fournisseur d'électricité relaie gratuitement à ses visiteurs, depuis 28 ans.

15 000 visiteurs

La fréquentation annuelle du centre d'informations de Groupe E à Broc

Electrobroc propose ainsi une nouvelle approche de la consommation d'énergie, qui constitue environ 20% du contenu de l'exposition permanente. Aménagée sous forme d'appartement, cette salle présente sous forme «expérimentale» les enjeux en matière d'éclairage, d'appareils électroménagers et d'isolation thermique. «Nous voulons inciter à

consommer mieux et moins d'énergie, mais sans moraliser», note Jean-Pierre Chappuis. Et de souligner qu'Electrobroc ne propose que des visites guidées, précisément pour adapter le propos aux intérêts des groupes et individus inscrits.

Deuxième nouveauté: un parcours didactique, qui se déploie aux abords de la centrale hydroélectrique. Librement accessible du lundi au vendredi, ce sentier présente les activités et l'environnement de la centrale au travers de dix panneaux dotés d'une «longue vue». En guidant, on braque le regard sur les quelque 27 000 l/s que la centrale peut turbiner, sur les lignes à haute tension ou sur la Gruyère préhistorique. On peut même tendre l'oreille jusqu'au Moléson...

Unique en Suisse romande par sa taille, Electrobroc attire chaque année environ 15 000 visiteurs, dont deux tiers d'écoliers (de tous niveaux) et une moitié de Fribourgeois. «Le simulateur de foudre (260 000 volts déchainés, ndlr) a marqué et marque encore les esprits», sourit Jean-Pierre Chappuis. «Mais le public est aussi curieux du fonctionnement concret de la centrale.» L'exposition présente aussi les divers agents énergétiques, la distribution électrique, ainsi qu'une dernière nouveauté: un dessin animé réalisé par l'illustratrice gruérienne Gisèle Rime, qui condense l'histoire de l'énergie en 7 minutes. »

STÉPHANE SANCHEZ

» Renseignements pratiques sur www.electrobroc.ch

Just for Smile s'exporte à Zurich

Handicap » Just for Smile traverse la Sarine. Proposant des activités sportives, la fondation broyarde s'appête à inaugurer «le premier catamaran adapté pour les personnes en situation de handicap sur le lac de Zurich» ce jeudi, depuis Utoquai 6.

Plus de 60 sorties sont déjà prévues, ce qui équivaut à 240 personnes. Ces dernières pourront découvrir les joies de la navigation jusqu'à la fin octobre. «Des projets sont en cours de développement à l'horizon 2019-2020 pour du ski en Suisse centrale, de la voile sur le lac de Constance et du karting à Roggwil», communique la fondation, qui précise que depuis sa création il y a quatorze ans, le succès va toujours croissant. »

LISE-MARIE PILLER